



24 novembre 2005

METALEUROP SA : ADOPTION DU PLAN DE CONTINUATION

Par un jugement en date du 24 novembre 2005, le Tribunal de Commerce de Paris a homologué le plan de redressement par voie de continuation de Metaleurop SA. Cette décision a mis fin au redressement judiciaire de Metaleurop SA. Cette dernière est donc désormais in bonis.

Metaleurop communiquera dans les jours prochains sur les modalités du plan de continuation et les conditions de la reprise de la cotation de l'action Metaleurop.

